
Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Jeudi 25 mars 2021 à 17 heures

en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames BRIEU Claire, CANALES Marion, DUBESSY Florence, GALLIOT Blandine
Messieurs ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BONNET Nicolas,
BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRUN Éric, CHARLAT Jean-Michel, DE
CHABANNES Jacques, DUBREUIL Charles-André, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-
Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT
Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD
Jean-Luc

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame VIGNAL Odile représentée BONNET Nicolas, Messieurs BIANCHI Olivier représenté par RAGE
François, DERSIGNY Éric représenté par BONNICHON Frédéric

Étaient excusés :

Messieurs CARRIAS Marc, CASILDAS Sylvain, CERVANTES Jean-Christophe, GISSELBRETCHT Henri,
GUILLAUME Gérard, PIGOT Pascal

Adhésion à l'association Clermont – Massif central 2028

Clermont-Ferrand s'est officiellement portée candidate à la sélection de la Capitale européenne de la Culture 2028 avec comme périmètre élargi le Massif central. Ce projet ambitieux dépasse ainsi le seul périmètre de la métropole Clermont-Auvergne pour s'inscrire dans l'environnement géoculturel qui forge son histoire et son identité, à savoir celui de l'Auvergne et du Massif central.

Le Massif central est un espace dont les potentiels et la qualité de vie se sont affirmés de manière éclatante à la suite du confinement. Aussi, il paraît plus que jamais opportun de donner corps à cet immense territoire en le faisant vivre autour de projets structurants qui permettront d'unifier cette entité autour d'une nouvelle projection, celle de « diagonale de la culture ».

Ce projet de Capitale européenne de la Culture reposera ainsi sur le triple ancrage rural, industriel et universitaire d'un vaste territoire caractérisé par ses reliefs et sa nature volcanique, qui peut proposer une réponse locale inspirante dans un monde qui a subi une crise inédite.

Les Capitales européennes de la Culture

Souvent perçues comme une grande année de festivités, les Capitales européennes de la Culture sont bien plus qu'une seule programmation culturelle et artistique. Le titre est dans les faits adossé à une stratégie de long terme de la ville porteuse et de la zone avec laquelle elle candidate.

Le dossier doit faire apparaître les axes sur lesquels le territoire choisira de faire reposer son développement dans les années à venir et le donnera à voir à l'international. A ce titre, la candidature doit se construire à partir des spécificités locales et en lien étroit avec les grands schémas directeurs et projets structurants des collectivités engagées dans le processus.

Le projet agira ainsi comme un catalyseur entre acteurs publics, privés et citoyens pour favoriser certaines mutations et servir d'année de basculement, de passage dans une nouvelle dimension territoriale en faisant vivre l'Europe au sein du Massif central. Cela se matérialisera par une intense activité, un grand nombre d'invités et de visiteurs, de nouvelles influences et une visibilité accrue à l'échelle nationale et internationale, pendant et après l'année du titre.

Décloisonnement et participation élargie seront des mots d'ordre pour qu'habitants de tous âges, universitaires, acteurs économiques, associatifs et culturels puissent intervenir dans cette candidature d'avenir pour un cadre territorial valorisé, favorisant cohésion sociale, attractivité et bien-vivre.

Le processus de sélection

Les candidatures au titre de Capitale européennes sont des processus au long cours qui demandent un important travail préparatoire et font l'objet d'une sélection en plusieurs étapes. Six ans avant l'année de la manifestation, deux à trois États européens désignés selon un calendrier préétabli, publient un appel à candidatures par l'intermédiaire de leur ministère de la Culture. En 2022, ce sera ainsi au tour de la France et de la République Tchèque. Au sein de ces États, les villes et régions qui souhaitent participer à la compétition doivent soumettre un dossier de soixante pages répondant à un format prédéfini.

Un jury composé de dix experts culturels européens, auquel s'ajoutent généralement deux experts nationaux, examine les candidatures au regard d'une série de critères au cours d'une phase de présélection qui comprend un oral. A l'issue de cette première phase, quelques villes restent en lice et sont invitées à soumettre un dossier complété ainsi qu'à organiser une visite

de terrain d'une journée. Au terme de ce processus, le jury se réunit de nouveau pour délibérer et officiellement désigner la ville et/ou le territoire retenus pour accueillir la Capitale européenne de la Culture.

Les Capitales européennes de la Culture sont officiellement désignées au plus tard quatre ans avant l'année effective. Cette période est nécessaire à la préparation du titre et de son programme afférent avec les différents territoires et acteurs concernés, mais aussi, et c'est un aspect essentiel, avec la population.

Le calendrier de la candidature Clermont – Massif central 2028

Pour ce qui est de la démarche Clermont – Massif Central, elle a débuté avec une phase de concertation collective en 2015 (les États généraux de la Culture), suivi d'une phase événementielle préfigurative, Effervescences en 2017-2019, qui a permis de sensibiliser habitants et acteurs culturels au projet comme de mesurer leur engouement. Aujourd'hui, les équipes se consacrent pleinement à l'élaboration de la candidature et son portage collectif.

Elles disposent d'un an et demi à deux ans selon la date à laquelle interviendra l'appel à candidature, pour bâtir une proposition distinctive, cohérente et persuasive pour le jury européen qui l'examinera en 2022. Le travail portera sur :

- la vision de long terme et l'approche territoriale globale qui sera bâtie dans le cadre de cette démarche ;
- la qualité et l'originalité du concept de candidature et de la programmation artistique et culturelle ;
- une dimension et un ancrage européens qui devront fortement ressortir dans la communication du projet ;
- le travail et le portage collectif des acteurs culturels, institutionnels et socio-économiques ;
- la concertation et la participation la plus large des publics, notamment les plus exclus ;
- la capacité de conduite et de financement d'un projet de cette envergure.

Les axes de travail

Le concept qui se dessine autour du projet Clermont – Massif central 2028 s'articule autour d'une alternative territoriale, celle d'un modèle de développement à taille humaine, au mode de vie « doux » et convivial, où les pôles urbains sont fortement imbriqués à leur environnement naturel, selon les quatre axes suivants :

- une métropole de la proximité et du bien vivre : processus de mutation urbaine portant attention au cadre de vie et visant à lutter contre les inégalités sociales ;
- un ADN volcanique : une identité paysagère forte et une géologie distinctive, qui fondent l'entité géoculturelle du Massif central ;
- une dialectique urbain/rural : pour un développement territorial durable, facteur de résilience et qui fasse écho à d'autres territoires européens ;
- un héritage ouvrier revendiqué pour une mue industrielle durable.

Le portage collectif de la candidature

Le périmètre de projet Clermont - Massif central est un parti-pris fort qui nécessite le plein soutien des collectivités et grandes institutions culturelles du Massif, auxquelles il est aujourd'hui proposé d'adhérer à une association de portage pluripartite, Clermont – Massif central 2028, qui va être créée en Décembre 2020.

Cette association comprendra plusieurs collègues qui permettront aux acteurs publics, privés, mais aussi aux citoyens, de s'engager selon leur volonté et capacités d'implication respectives. L'idée étant de réfléchir à un préprogramme commun sur la base de coopérations culturelles et européennes nouvelles, et d'afficher cette grande dynamique territoriale à la faveur d'assises qui pourraient se tenir début 2021 dans l'optique de la sélection nationale qui interviendra, elle, en 2022-23.

Les grands principes de fonctionnement de cette association seront :

- le changement des approches administratives et sectorielles classiques à la faveur d'un décloisonnement des réflexions et une mixité des membres ;
- le développement de nouvelles actions « public – privé » et la recherche de solutions créatives et innovantes ;
- le renforcement des coopérations territoriales et européennes pour plus de durabilité, de cohésion sociale et d'une meilleure qualité de vie.

Sur le terrain, un travail sera engagé sur la base de coopérations culturelles et artistiques avec les principaux opérateurs et événements artistiques du Massif Central, mais également en lien d'autres institutions culturelles européennes pour favoriser les échanges et les innovations. Ces coopérations pourront donner lieu soit à des projets localisés ; soit à des coproductions partagées entre plusieurs territoires ; soit à des labellisations de projets dédiés dans ces institutions culturelles.

Dans ce cadre, l'association aura pour objet de :

- rassembler les différentes collectivités territoriales, acteurs économiques, culturels, socio-professionnels et habitants au sein d'une structure de portage collectif de ce grand projet de territoire ;
- Co construire en lien avec l'équipe technique dédiée le programme 2028 ;
- Promouvoir le projet et préparer les phases de sélection 2022 -2023 ;
- Recueillir et gérer des financements mixtes pour constituer le dossier et réaliser le programme culturel et artistique 2028 en cas de sélection.

Propositions

Sur la base de ces éléments, il est proposé au conseil du Pôle métropolitain de :

- De soutenir officiellement la candidature Clermont – Massif central au titre de Capitale européenne de la Culture et de relayer ce soutien sur ses supports de communication ;
- D'adhérer à l'association Clermont – Massif central 2028 en tant que membre associé ;
- De contribuer au fonctionnement de cette association à hauteur de 2 500 € pour l'exercice 2021 afin de financer les actions et moyens humains nécessaires à la constitution et au portage du dossier ;
- De s'engager à examiner la contribution du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne à la préparation et la mise en œuvre du titre en cas de sélection par le jury européen en 2022-2023.

Je vous demande de bien vouloir approuver cette décision d'adhésion.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	31
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	34
Pour : ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BIANCHI Olivier (Représenté), BONNET Nicolas, BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRIEU Claire, BRUN Éric, CANALES Marion, CHARLAT Jean-Michel, DE CHABANNES Jacques, DERSIGNY Éric (Représenté), DUBESSY Florence, DUBREUIL Charles-André, GALLIOT Blandine, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD Jean-Luc, VIGNAL Odile (Représentée).	34
Contre :	0

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne Jeudi 25 mars 2021 à 17 heures en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames BRIEU Claire, CANALES Marion, DUBESSY Florence, GALLIOT Blandine
Messieurs ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BONNET Nicolas,
BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRUN Éric, CHARLAT Jean-Michel, DE
CHABANNES Jacques, DUBREUIL Charles-André, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-
Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT
Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD
Jean-Luc

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame VIGNAL Odile représentée BONNET Nicolas, Messieurs BIANCHI Olivier représenté par RAGE
François, DERSIGNY Éric représenté par BONNICHON Frédéric

Étaient excusés :

Messieurs CARRIAS Marc, CASILDAS Sylvain, CERVANTES Jean-Christophe, GISSELBRECHT Henri,
GUILLAUME Gérard, PIGOT Pascal

ADHESION A MACEO

Macéo intervient sur les thématiques suivantes :

- Tourisme durable (promotion de la destination Massif Central pour le tourisme de pleine nature auprès des tour-opérateurs, outil de suivi de l'activité touristique...)
- Développement de services en territoires de montagne (expérimentations de services à la personne visant à favoriser le maintien à domicile...)
- Valorisation des matériaux et savoir-faire locaux (notamment des actions en faveur des filières bois et pierre)
- Energie (participation à la COP 21)
- Economie circulaire (rencontres, accompagnement de projets pilotes...)
- Télétravail (valorisation de l'offre de tiers-lieux du Massif Central)
- Appui à l'émergence de nouveaux projets (Massif...)

En rejoignant MACEO en 2018, le Pôle a pu participer à des réflexions et des projets en collaboration avec une centaine d'acteurs à l'échelle du Massif Central, notamment au cours de la candidature HAPPI MONTANA, afin de participer à l'expérimentation et l'innovation sur leur territoire, ainsi qu'à leur mise en valeur.

Afin de continuer à être pleinement associé aux projets de MACEO, il est proposé d'adhérer à Macéo (le coût de l'adhésion pour 2020 était de 350€ TTC).

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé :

- De valider l'adhésion à Macéo
- De désigner le Président Frédéric BONNICHON comme référent pour le Pôle métropolitain, et de l'autoriser à engager toute dépense liée à l'adhésion du Pôle à MACEO

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Auverne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	31
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	34
Pour : ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BIANCHI Olivier (Représenté), BONNET Nicolas, BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRIEU Claire, BRUN Éric , CANALES Marion, CHARLAT Jean-Michel, DE CHABANNES Jacques, DERSIGNY Éric (Représenté), DUBESSY Florence, DUBREUIL Charles-André, GALLIOT Blandine, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD Jean-Luc, VIGNAL Odile (Représentée).	34
Contre :	0

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne
Jeudi 25 mars 2021 à 17 heures
en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames BRIEU Claire, CANALES Marion, DUBESSY Florence, GALLIOT Blandine
Messieurs ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BONNET Nicolas,
BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRUN Éric, CHARLAT Jean-Michel, DE
CHABANNES Jacques, DUBREUIL Charles-André, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-
Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT
Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD
Jean-Luc

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame VIGNAL Odile représentée BONNET Nicolas, Messieurs BIANCHI Olivier représenté par RAGE
François, DERSIGNY Éric représenté par BONNICHON Frédéric

Étaient excusés :

Messieurs CARRIAS Marc, CASILDAS Sylvain, CERVANTES Jean-Christophe, GISSELBRECHT Henri,
GUILLAUME Gérard, PIGOT Pascal

ADHESION A OBJECTIF CAPITALES

Objectif Capitales est une association Loi 1901 créée en 2018 à l'initiative d'acteurs publics et privés de la région clermontoise. Le Cabinet Wolff, la CCI du Puy-de-Dôme, Limagrain et Michelin mais aussi, Clermont Auvergne Métropole, Vichy Communauté, Riom Limagne et Volcans, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, la CPME Puy-de-Dôme, le MEDEF Puy-de-Dôme, les Laboratoires Théa, l'Université Clermont Auvergne, le groupe Centre France, constituent son conseil d'administration.

Les enjeux de mobilité sont nombreux et capitaux pour renforcer l'attractivité de l'aire métropolitaine clermontoise et lui permettre de déployer tout son potentiel. Clermont est en France une des métropoles les plus mal reliées à la capitale, malgré sa position géographique au cœur des grands flux d'échanges européens. C'est pour résoudre cette fragilité que l'association Objectif Capitales mène une action de lobby pour améliorer la desserte de notre territoire.

Le Pôle Métropolitain, fidèle à son action en matière de mobilité, et à son positionnement sur cette question de la connectivité externe du territoire, pourrait de manière pertinente soutenir une telle association, comme elle l'a fait en 2018 et 2019 à hauteur de 120€.

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé :

- **De valider l'adhésion à Objectif Capitales**
- **De désigner le Vice-Président Frédéric AGUILERA, élu référent du Défi mobilité, comme représentant pour le Pôle Métropolitain auprès d'Objectif Capitales,**
- **De permettre au Président BONNICHON d'engager la dépense liée à l'adhésion d'Objectif Capitales.**

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Arverne Communauté
Pays de Lapolisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	31
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	34
Pour : ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BIANCHI Olivier (Représenté), BONNET Nicolas, BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRIEU Claire, BRUN Éric, CANALES Marion, CHARLAT Jean-Michel, DE CHABANNES Jacques, DERSIGNY Éric (Représenté), DUBESSY Florence, DUBREUIL Charles-André, GALLIOT Blandine, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD Jean-Luc, VIGNAL Odile (Représentée).	34
Contre :	0

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Jeudi 25 mars 2021 à 17 heures

en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames BRIEU Claire, CANALES Marion, DUBESSY Florence, GALLIOT Blandine
Messieurs ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BONNET Nicolas,
BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRUN Éric, CHARLAT Jean-Michel, DE
CHABANNES Jacques, DUBREUIL Charles-André, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY
Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel,
PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François,
VACHELARD Jean-Luc

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame VIGNAL Odile représentée BONNET Nicolas, Messieurs BIANCHI Olivier représenté par RAGE
François, DERSIGNY Éric représenté par BONNICHON Frédéric

Étaient excusés :

Messieurs CARRIAS Marc, CASILDAS Sylvain, CERVANTES Jean-Christophe, GISSELBRETCHT Henri,
GUILLAUME Gérard, PIGOT Pascal

AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Je vous rappelle tout d'abord que le budget 2020 du syndicat Clermont Vichy Auvergne ne comportait pas de crédits en section d'investissement.

Conformément à l'instruction comptable M14, après le vote du compte administratif 2020 qui arrête définitivement les résultats, le Conseil Métropolitain doit se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2020.

Ainsi, à la clôture de l'exercice, le compte administratif 2020 fait ressortir un excédent en section de fonctionnement de : **64 671,41 €**

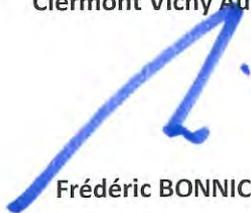
Je vous propose d'affecter l'excédent disponible de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **64 671,41 €** en excédent reporté à la section de fonctionnement du budget 2020 (recettes - art. 002).

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	31
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	34
Pour : ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BIANCHI Olivier (Représenté), BONNET Nicolas, BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRIEU Claire, BRUN Eric, CANALES Marion, CHARLAT Jean-Michel, DE CHABANNES Jacques, DERSIGNY Eric (Représenté), DUBESSY Florence, DUBREUIL Charles-André, GALLIOT Blandine, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD Jean-Luc, VIGNAL Odile (Représentée).	34
Contre :	0

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne
Jeudi 25 mars 2021 à 17 heures
en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames BRIEU Claire, CANALES Marion, DUBESSY Florence, GALLIOT Blandine
Messieurs ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BONNET Nicolas,
BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRUN Éric, CHARLAT Jean-Michel, DE
CHABANNES Jacques, DUBREUIL Charles-André, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY
Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel,
PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François,
VACHELARD Jean-Luc

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame VIGNAL Odile représentée BONNET Nicolas, Messieurs BIANCHI Olivier représenté par RAGE
François, DERSIGNY Éric représenté par BONNICHON Frédéric

Étaient excusés :

Messieurs CARRIAS Marc, CASILDAS Sylvain, CERVANTES Jean-Christophe, GISSELBRETCHT Henri,
GUILLAUME Gérard, PIGOT Pascal

BUDGET PRIMITIF 2021

L'affectation du résultat de l'exercice 2020 est intégrée au budget primitif 2021 et annexée ci-joint.
Il est proposé la répartition des dépenses suivante pour 2021 :

1. Projets :

- **Etudes et démarches 2021** (hors contribution financière à l'Agence d'urbanisme) :
 - . Défi économie - Economie numérique : publication et valorisation portraits inspirants (finalisation du travail 2019-2020) – 3499.85 €
 - . Défi économie : industrie du futur et foncier industriel – 4000 €
 - . Défi mobilité : les mobilités interurbaines – 4000 €
 - . Défi Allier : poursuite des travaux sur la baignade et l'observation des usages – 26170.70 €

2. Charges courantes :

- . Communication : valorisation des actions et stratégies du Pôle Métropolitain - 30 000 € ;
- . Frais de réception et maintenance – 3407 €

3. Charges de personnel :

- . Mise à disposition des services de Clermont Auvergne Métropole, Vichy Communauté (fin de mission), et Riom Limagne Volcans - 15940 €

4. Contributions partenariales :

- . Animation, communication et support administratif du Pôle par l'Agence d'urbanisme - 80 000€
- . Convention Agence d'urbanisme, participation au programme partenarial - 150 000 €
- . Convention Agence d'urbanisme, subvention spécifique Défi Allier - 50 000 €
- . Adhésion Objectifs Capitales – 120 €
- . Adhésion Association Clermont Massif Central 2028 – Capitale européenne de la culture – 2 500€
- . Adhésion à Macéo : 350€

BESOINS PREVISIONNELS 2021 : 369 987,96 €

Estimation des recettes :

- Reliquat 2020 : 64 671.41 €
- Cotisations des membres : 305 316,55 €

RECETTES PREVISIONNELLES 2021 : 369 987,96 €

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Auverne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

5. Cotation globale 2021

Comme validé lors de la délibération du D.O.B. 2021 en Conseil Métropolitain le 25 mars 2021, il est proposé aux délégués de fixer la cotation globale 2021 à 0,45€ en moyenne/habitant pour l'année 2021.

Simulations cotisations 2021								
Populations légales 2021 (données 2018)								
EPCI	Pop Totale 2018	Poids Pop	Nb délégués	Poids délégués	Pop €	Délégués €	Total €	Poids/hab
Clermont Auvergne Métropole	295 358	43,53%	15	38,46%	66 455,55 €	58 714,53 €	125 170,08 €	0,42
CA Vichy Communauté	84 770	12,49%	5	12,82%	19 073,25 €	19 571,51 €	38 644,76 €	0,46
CA Riom Limagne et Volcans	68 500	10,10%	4	10,26%	15 412,50 €	15 657,21 €	31 069,71 €	0,45
CA Agglo Pays d'Issoire	57 453	8,47%	3	7,69%	12 926,93 €	11 742,91 €	24 669,83 €	0,43
CC Thiers Dore et Montagne	38 428	5,66%	2	5,13%	8 646,30 €	7 828,60 €	16 474,90 €	0,43
CC Plaine Limagne	21 494	3,17%	2	5,13%	4 836,15 €	7 828,60 €	12 664,75 €	0,59
CC Billom Co	25 734	3,79%	2	5,13%	5 790,15 €	7 828,60 €	13 618,75 €	0,53
CC Mond'Auverne	40 987	6,04%	3	7,69%	9 222,08 €	11 742,91 €	20 964,98 €	0,51
Entre Dore et Allier	19 249	2,84%	1	2,56%	4 331,03 €	3 914,30 €	8 245,33 €	0,43
Brioude Sud Auvergne	17 806	2,62%	1	2,56%	4 006,35 €	3 914,30 €	7 920,65 €	0,44
Pays de Lapalisse	8 700	1,28%	1	2,56%	1 957,50 €	3 914,30 €	5 871,80 €	0,67
Total des cotisations EPCI	678 479	1	39	1	152 657,78 €	152 657,78 €	305 315,55 €	0,45
CCI Auvergne			1		1 €		1 €	
TOTAL DES COTISATIONS MEMBRES			40		152 659 €	152 658 €	305 316,55 €	

Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne

BUDGET 2021 PREVISIONNEL

Dépenses	Prev	Recettes	Prev
	€TTC		€TTC
		Report 2020	64 671,41
<i>Etudes 2020 à finaliser en 2021</i>		TOTAL Cotisations membres moy 0,45€/hab	305 316,55
Economie numérique - publication et valorisation portraits inspirants	3 499,85	Clermont Auvergne Métropole	125 170,08
<i>Etudes et démarches 2021</i>		CA Vichy Communauté	38 644,76
Défi Mobilité	4 000,00	CA Riom Limagne et Volcans	31 069,71
Défi économie - foncier industriel	4 000,00	CA Agglo Pays d'Issoire	24 669,83
Défi Allier - dépense de personnel (renouvellement CDD), études externes <i>dont subvention spécifique complémentaire Agence 50000€ dont études externes 26170,70€</i>	76 170,70	CC Thiers Dore et Montagne	16 474,90
Charges courantes		CC Plaine Limagne	12 664,75
<u>Communication :</u> Fin de paiement de la stratégie de communication Valorisation des actions du Pôle Mise en oeuvre stratégie (dont mobilité)	30 000,00	CC Billom Co	13 618,75
Réception / Maintenance / Divers	3 407,41	CC Mond'Averne	20 964,98
Charges de personnel		Entre Dore et Allier	8 245,33
Clermont Auvergne Métropole	3 940,00	Brioude Sud Auvergne	7 920,65
Riom Limagne Volcans ou VichyCo	12 000,00	Pays de Lapalisse	5 871,80
Contributions partenariales		CCI 63	1,00
Animation et support administratif du Pôle par l'Agence	80 000,00	Total Subventions	0,00
Programme partenarial 2021 Agence d'urbanisme (hors subvention spécifique complémentaire Allier)	150 000,00		
Adhésion Objectifs Capitales	120,00		
Adhésion Macéo	350,00		
Adhésion association Clermont Massif Central 2028			
Capitale européenne culture	2 500,00		
TOTAL	369 987,96	TOTAL	369 987,96

Je vous propose d'examiner les documents budgétaires puis de passer au vote de ce budget primitif 2021.

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	31
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	34
Pour : ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BIANCHI Olivier (Représenté), BONNET Nicolas, BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRIEU Claire, BRUN Éric, CANALES Marion, CHARLAT Jean-Michel, DE CHABANNES Jacques, DERSIGNY Éric (Représenté), DUBESSY Florence, DUBREUIL Charles-André, GALLIOT Blandine, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD Jean-Luc, VIGNAL Odile (Représentée).	34
Contre :	0

**Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**



Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne Jeudi 25 mars 2021 à 17 heures en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames BRIEU Claire, CANALES Marion, DUBESSY Florence, GALLIOT Blandine
Messieurs ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BONNET Nicolas,
BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRUN Éric, CHARLAT Jean-Michel, DE
CHABANNES Jacques, DUBREUIL Charles-André, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY
Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel,
PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François,
VACHELARD Jean-Luc

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame VIGNAL Odile représentée BONNET Nicolas, Messieurs BIANCHI Olivier représenté par RAGE
François, DERSIGNY Éric représenté par BONNICHON Frédéric

Étaient excusés :

Messieurs CARRIAS Marc, CASILDAS Sylvain, CERVANTES Jean-Christophe, GISSELBRETCHT Henri,
GUILLAUME Gérard, PIGOT Pascal

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1. Point sur le compte administratif 2020

Historiquement à la création du syndicat en 2013, le taux de cotisation globale était fixé à 0,50 € par habitant. Le budget 2020 a été fixé en début d'année à 0.40 €, puis révisé à 0.35 € lors d'un budget supplémentaire voté lors du Conseil du mois de juin 2020.

Le budget 2020 du syndicat Clermont Vichy Auvergne s'est élevé à 354 434,41 € dont 230 894 € issus de la cotisation de ses membres, et 123 540.41 € de report 2019.

Ce budget, exclusivement dédié à du fonctionnement, a permis de couvrir :

- Des frais d'ingénierie :
 - . Prestations de type études, telles que l'étude du Défi Allier,
 - . Expertises et participation au programme partenarial Agence d'urbanisme à travers, notamment l'animation des réflexions et production d'études sur la Rivière Allier et l'économie numérique.
- Des frais de gestion courante : administration du syndicat par l'Agence d'urbanisme, rétribution de l'appui juridique et financier de Vichy Communauté, de l'appui de Clermont Auvergne Métropole sur l'organisation des instances, frais de maintenance, adhésions ... ;

2. Charges à caractère général :

- Budget supplémentaire 2020 : 47 215.41 €
- Réalisé : 24 984.00 €
 - . Etude protocole d'enquête Baignade sur la Rivière Allier
 - . Communication
 - . Frais de réception et divers

3. Charges de personnel :

- Budget supplémentaire 2020 : **9 940 €**
- Réalisé : **0 €**
 - . Mutualisation de moyens entre : Vichy Communauté et le Pôle, Clermont Auvergne Métropole et le Pôle (report sur 2021)

4. Charges de gestion courante :

- Budget supplémentaire 2020 : **297 279 €**
- Réalisé : **264 779 €**
 - . Convention Agence d'urbanisme
 - . Adhésions diverses

289 763 € réalisés en 2020, pour un budget de **354 434.41 €**, soit une exécution du budget à hauteur de 82% environ.

Enfin, il est rappelé que le budget du syndicat ne comporte pas de crédits d'investissement. Il s'agit uniquement d'un budget de fonctionnement destiné à couvrir les charges courantes et l'administration du syndicat métropolitain, et permettre la réalisation d'études, l'organisation de manifestations et la communication dudit syndicat.

Je vous invite, avant de passer au vote, à vous reporter au tableau joint en annexe qui présente, article par article, les résultats de l'exercice 2020.

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	31
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	34
Pour : ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BIANCHI Olivier (Représenté), BONNET Nicolas, BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRIEU Claire, BRUN Éric, CANALES Marion, CHARLAT Jean-Michel, DE CHABANNES Jacques, DERSIGNY Éric (Représenté), DUBESSY Florence, DUBREUIL Charles-André, GALLIOT Blandine, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD Jean-Luc, VIGNAL Odile (Représentée).	34
Contre :	0

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric BONNICHON

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entie Dore et Allier - Mond'Averne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

CLÔTURE BUDGET 2020

Dépenses	Prev	Réalisé	Recettes	Prev	Réalisé
	€TTC	€TTC		€TTC	€TTC
			Report 2019	123 540,41	
			TOTAL Cotisations membres	230 894	230 894
Etudes 2019 à finaliser en 2020			Clermont Auvergne Métropole	96 185	
Stratégie de communication	10 586	1 594	CA Vichy Communauté	29 503	
CEREMA (appui Observatoire des mobilités)	4 320	4 320	CA Riom Limagne et Volcans	23 859	
Défi mobilité - valorisation des actions 2019	2 543,41	0	CA Agglo Pays d'Issoire	18 928	
Economie numérique - publication portraits	4 399	0	CC Mond'Averne	16 065	
Nouvelles études 2020			CC Thiers Dore et Montagne	12 619	
Défi Allier - conférence du Val d'Allier et	2 500	0	CC Plaine Limagne	9 679	
Défi Allier - dépense de personnel (ingénierie, appui technique)	52 282	51 405	CC Entre Dore et Allier	6 332	
Accompagnement au repositionnement du Pôle métropolitain suite aux élections (juridique...)	1 000	0	CC Brivadois	9 029	
Charges courantes			CC Lapalisse	4 482	
Communication : valorisation des actions du	41 000	6 342	CC Billom Co (MeA)	4 212	
Réception / Maintenance / Divers	1 460	898	CCI 63	1	
Charges de personnel			Total Subventions	0	0
Clermont Auvergne Métropole 2020	3 940	0			
Vichy Communauté	6 000	0			
Contributions partenariales					
Animation et support administratif du Pôle par l'Agence +216 jours	80 000	80 000			
Programme partenarial Agence 2020 (dont 272 jours propres au Pôle) +Valorisation/communication 35 jours +Défi Allier 173 jours (fait l'objet d'une subvention complémentaire) +Défi mobilités 3 jours +Economie numérique 18 jours +Avis stratégiques 43 jours	141 654	141 654			
Adhésion FING	1 500	2 500			
Don Fondation LDIGITAL (portraits)	500	500			
Adhésion Macéo	350	350			
TOTAL	354 434,41	289 763	TOTAL	354 434,41	354 434,41

EXCEDENT A REPORTER sur 2021 64 671,41 €

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne **Jeudi 25 mars 2021 à 17 heures** **en visioconférence**

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames BRIEU Claire, CANALES Marion, DUBESSY Florence, GALLIOT Blandine
Messieurs ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BONNET Nicolas,
BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRUN Éric, CHARLAT Jean-Michel, DE
CHABANNES Jacques, DUBREUIL Charles-André, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY
Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel,
PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François,
VACHELARD Jean-Luc

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame VIGNAL Odile représentée BONNET Nicolas, Messieurs BIANCHI Olivier représenté par RAGE
François, DERSIGNY Éric représenté par BONNICHON Frédéric

Étaient excusés :

Messieurs CARRIAS Marc, CASILDAS Sylvain, CERVANTES Jean-Christophe, GISSELBRETCHT Henri,
GUILLAUME Gérard, PIGOT Pascal

COMPTE DE GESTION 2020

Pour l'exercice 2020, le compte de gestion transmis par le Trésorier principal municipal fait apparaître les résultats suivants :

Les opérations effectuées au cours du dernier exercice correspondent au tableau ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement
Mandats émis	289 763,00 €	0,00 €
Titres émis	230 894,00€	0,00 €
Excédent	-	0,00 €
Déficit	58 869,00€	0,00 €

Le résultat de clôture du budget avant affectation du résultat se présente ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de Clôture 2020
Investissement	0,00€	0,00 €	0,00 €	00,00 €
Fonctionnement	123 540,41 €	0,00 €	-58 869,00 €	64 671,41€

Ces résultats dont vous pouvez constater la concordance avec ceux du compte administratif qui vient de vous être présenté, doivent être soumis à votre approbation, afin d'être arrêtés et approuvés définitivement par le Juge des comptes, ainsi que le prévoit le règlement de la Comptabilité Publique.

Je vous demande de bien vouloir approuver, le compte de gestion qui vient d'être exposé.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	31
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	34
Pour : ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BIANCHI Olivier (Représenté), BONNET Nicolas, BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRIEU Claire, BRUN Éric, CANALES Marion, CHARLAT Jean-Michel, DE CHABANNES Jacques, DERSIGNY Éric (Représenté), DUBESSY Florence, DUBREUIL Charles-André, GALLIOT Blandine, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD Jean-Luc, VIGNAL Odile (Représentée).	34
Contre :	0

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne Jeudi 25 mars 2021 à 17 heures en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames BRIEU Claire, CANALES Marion, DUBESSY Florence, GALLIOT Blandine
Messieurs ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BONNET Nicolas,
BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRUN Éric, CHARLAT Jean-Michel, DE
CHABANNES Jacques, DUBREUIL Charles-André, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY
Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel,
PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François,
VACHELARD Jean-Luc

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame VIGNAL Odile représentée BONNET Nicolas, Messieurs BIANCHI Olivier représenté par RAGE
François, DERSIGNY Éric représenté par BONNICHON Frédéric

Étaient excusés :

Messieurs CARRIAS Marc, CASILDAS Sylvain, CERVANTES Jean-Christophe, GISSELBRETCHT Henri,
GUILLAUME Gérard, PIGOT Pascal

CONVENTION ENTRE LE POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE ET L'AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT CLERMONT METROPOLE

ANNEE 2021

Il est proposé au Conseil du Pôle Métropolitain :

- De valider les termes de la convention de participation financière à l'Agence, jointe en annexe, et les conditions de son financement par le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne pour l'année 2021 ;
- De valider la participation financière de 280 000 €.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	31
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	34
Pour : ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BIANCHI Olivier (Représenté), BONNET Nicolas, BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRIEU Claire, BRUN Éric , CANALES Marion, CHARLAT Jean-Michel, DE CHABANNES Jacques, DERSIGNY Éric (Représenté), DUBESSY Florence, DUBREUIL Charles-André, GALLIOT Blandine, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD Jean-Luc, VIGNAL Odile (Représentée).	34
Contre :	0

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Jeudi 25 mars 2021 à 17 heures

en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames BRIEU Claire, CANALES Marion, DUBESSY Florence, GALLIOT Blandine
Messieurs ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BONNET Nicolas,
BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRUN Éric, CHARLAT Jean-Michel, DE
CHABANNES Jacques, DUBREUIL Charles-André, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-
Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT
Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD
Jean-Luc

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame VIGNAL Odile représentée BONNET Nicolas, Messieurs BIANCHI Olivier représenté par RAGE
François, DERSIGNY Éric représenté par BONNICHON Frédéric

Étaient excusés :

Messieurs CARRIAS Marc, CASILDAS Sylvain, CERVANTES Jean-Christophe, GISSELBRETCHT Henri,
GUILLAUME Gérard, PIGOT Pascal

Défi Economie

Sur la base des éléments présentés en séance et synthétisés dans la note jointe intitulée *Industries du futur et territoires : Quel avenir et scénario industriel pour notre bassin? Eléments préparatoires au Conseil du Pôle Métropolitain du 25 mars 2021*, il est proposé aux membres du Conseil :

- D'engager les travaux proposés dans ladite note,
- De désigner Dominique ADENOT comme référent politique de cette mission,
- De permettre au Président BONNICHON d'engager les dépenses liées à ces travaux prévues dans le DOB 2021 et le Budget primitif du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne
-

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	31
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	34
Pour : ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BIANCHI Olivier (Représenté), BONNET Nicolas, BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRIEU Claire, BRUN Éric, CANALES Marion, CHARLAT Jean-Michel, DE CHABANNES Jacques, DERSIGNY Éric (Représenté), DUBESSY Florence, DUBREUIL Charles-André, GALLIOT Blandine, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD Jean-Luc, VIGNAL Odile (Représentée).	34
Contre :	0

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Jeudi 25 mars 2021 à 17 heures
en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames BRIEU Claire, CANALES Marion, DUBESSY Florence, GALLIOT Blandine
Messieurs ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BONNET Nicolas, BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRUN Éric, CHARLAT Jean-Michel, DE CHABANNES Jacques, DUBREUIL Charles-André, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD Jean-Luc

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame VIGNAL Odile représentée BONNET Nicolas, Messieurs BIANCHI Olivier représenté par RAGE François, DERSIGNY Éric représenté par BONNICHON Frédéric

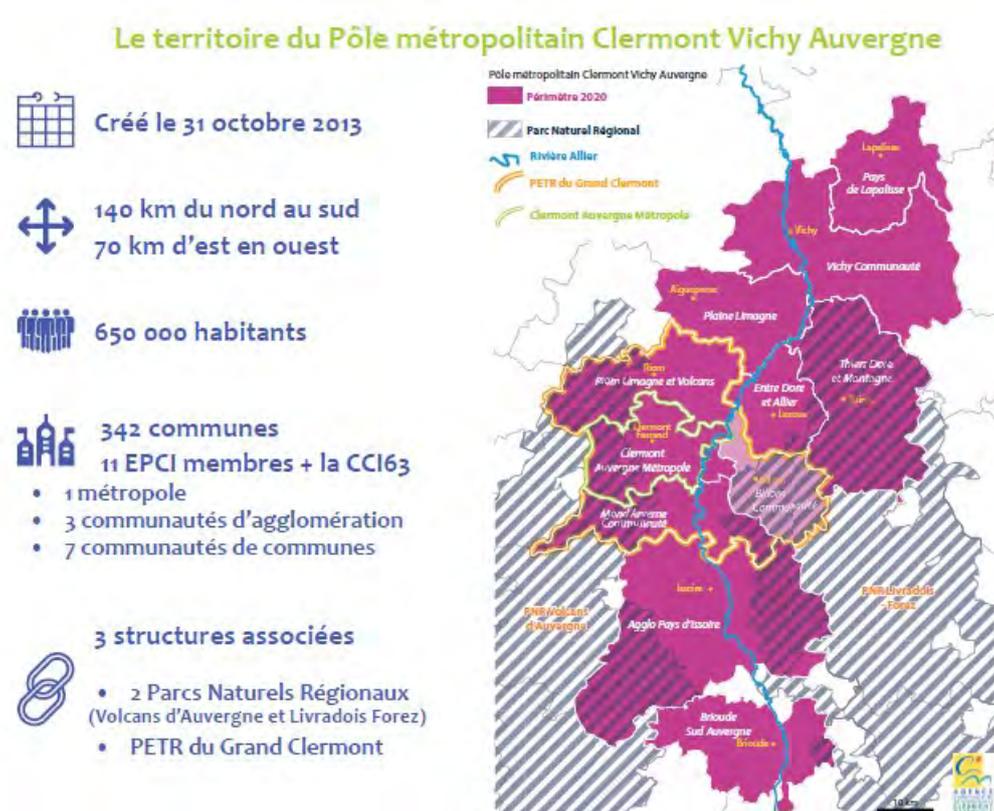
Étaient excusés :

Messieurs CARRIAS Marc, CASILDAS Sylvain, CERVANTES Jean-Christophe, GISSELBRECHT Henri, GUILLAUME Gérard, PIGOT Pascal

PÔLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

1 CONTEXTE



Composition et objet du syndicat Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne est un syndicat mixte ouvert créé en octobre 2013. Il regroupe **11 EPCI et la CCI du Puy-de-Dôme** (cf. carte en annexe) représentant un bassin d'environ 660 000 habitants. Les membres du Pôle sont représentés au sein d'un Conseil syndical composé de **39 délégués jusqu'en décembre 2020 et 40 depuis l'adhésion dans l'entièreté de Billom Communauté** (cf. liste en annexe).

Outils d'inter-territorialité horizontaux, les Pôles métropolitains, créés par la loi RCT de 2011, sont des structures souples de cohésion et de coopération entre intercommunalités associées pour partager, « entre pairs », des enjeux et des actions communes d'intérêt métropolitain. Jusqu'à aujourd'hui, les élus ont positionné le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne comme outil d'ingénierie pour aider les intercommunalités sur des sujets innovants et/ou les dépassant territorialement, et comme outil politique de plaider pour faire (re)connaître le bassin métropolitain de l'ouest régional.

Le Pôle Métropolitain ne porte pas de compétences ou d'actions définies d'intérêt métropolitain au sens de l'article L. 5731-1 du CGCT. Le Pôle Métropolitain. Il intervient sur trois volets :

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Arverne Communauté
Pays de Lapolisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme



POSITIONNER ET REPRÉSENTER
le bassin métropolitain clermontois
dans un contexte régional et national

» Affirmation de la métropole de l'ouest régional, débat sur l'accès des trains auvergnats au nœud ferroviaire lyonnais, positionnement de la rivière Allier dans le prochain Plan Loire Grandeur Nature...



ACCOMPAGNER ET RENFORCER,
à une échelle plus pertinente
correspondant au bassin de vie des
habitants, des sujets à l'étroit dans les
limites intercommunales

» Mise en tourisme et observation de la rivière Allier, mobilités interurbaines, politique culturelle, politique de santé, grand cycle de l'eau, transition énergétique, projet alimentaire...



EXPLORER ET ENCOURAGER
des sujets innovants
complémentaires aux compétences
des intercommunalités

» Covoiturage, déploiement du numérique sur les territoires et pour tous les publics, enseignement à distance, accompagnement à l'ouverture des données (open data)...

2 LES INSTANCES DE SUIVI DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

INSTANCES POLITIQUES	ADMINISTRATION	INSTANCES TECHNIQUES	1 délégué par tranche de 20.000 habitants			
 Conseil du pôle métropolitain Bureau	 AGENCE d'URBANISME et de DÉVELOPPEMENT CLERMONT MÉTROPOLITAIN Services de l'interco. du président du pôle	 comité technique Groupes projets	1 à 19.999 hab	1 délégué + 1 suppléant	Billom Co (partiel), Pays de Lapolisse, Brioude Sud Auvergne, Entre Dore et Allier	= 6.000 €
			20.000 à 39.999 hab	2 délégués	Plaine Limagne, Thiers Dore et Montagne	= 12.000 €
			40.000 à 59.999 hab	3 délégués	Mond'Arverne, Agglo Pays d'Issoire	= 20.000 €
			60.000 à 79.999 hab	4 délégués	Riom Limagne et Volcans	= 27.500 €
			80.000 à 99.999 hab	5 délégués	Vichy Communauté	= 34.000 €
			280.000 à 299.999 hab	18 délégués	Clermont Auvergne Métropole	= 110.000 €
				1 délégué	CCI du Puy-de-Dôme	1 €
	40 délégués	Cotisation des membres	≈ 263.300 €			
	12 membres	1 représentant de chaque membre				

2.1 Des instances politiques et stratégiques :

- Le Conseil du Pôle Métropolitain : composé des 40 délégués des EPCI membres et de la CCI du Puy-de-Dôme. Il débat, délibère et valide les orientations du Bureau.
- Le Bureau : composé de 12 membres, soit le Président du Pôle Métropolitain, 4 Vice-Présidents et un membre par EPCI non représenté par un VP et la CCI du Puy-de-Dôme. Il prépare les grandes orientations du Pôle Métropolitain.

2.2 Une instance technique et des groupes projets :

- L'animation des instances est gérée, en amont, par un comité technique, composé des DG des EPCI membres et de l'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole. Ce comité technique sert d'espace de coordination technique sur les projets et de préparation de propositions stratégiques à verser aux instances politiques.
- Les défis et actions du Pôle sont animés par un élu pilote – délégué du syndicat – et un technicien issu de l'Agence d'urbanisme ou des services des EPCI membres. Chaque binôme a en charge de faire avancer le projet, en réunissant les acteurs concernés et en identifiant les axes d'intervention légitimes.

- **Des instances administratives :**

- . Le fonctionnement du syndicat mixte est conçu de manière pragmatique ; l'administration courante est assurée par l'ingénierie technique de l'Agence d'urbanisme et avec le concours des ressources existantes chez ses membres.
- . Il n'y a donc pas de personnel propre au syndicat. Des conventions seront, en revanche conclues avec l'Agence d'urbanisme à laquelle le syndicat adhère, ainsi qu'avec Clermont Auvergne Métropole et Vichy Communauté pour la mise à disposition d'une partie de leurs services.

3 BILAN 2020

L'année 2020 a été une année de mobilisation, malgré les conditions sanitaires, sur l'avancée du Défi Allier, sur la finalisation de la stratégie de communication et sur un audit des référents techniques du Pôle Métropolitain afin d'anticiper et de préparer le mandat. Cette année 2020 fut aussi marquée par l'installation d'un nouvel exécutif en fin d'année, avec l'élection de Frédéric Bonnichon comme Président du Pôle Métropolitain le 20 octobre 2020.

3.1 Défi Allier : contribution au Plan Loire V et observation de la fréquentation et des usages en bord de rivière (Baignade et Via Allier)

- **Contexte :**

Le Pôle Métropolitain a conduit en 2018-2019 deux études en lien avec la rivière Allier. La première, intitulée « Préfiguration de la « Route de l'Allier » et mise en réseau des maisons de site » portait sur la mise en tourisme de la rivière en lien avec la création de la Via Allier. La seconde, sur la faisabilité de l'Observatoire de la rivière Allier, a permis de faire le point des données aujourd'hui recueillies sur la rivière (en matière d'eau, faune et flore, occupation des sols, fréquentations et usages), et d'appréhender l'organisation à mettre en place et le coût d'un dispositif plus pérenne de production de données et de connaissances. Ces deux études ont positionné le Pôle dans l'écosystème de réflexion et de travail aujourd'hui mobilisé autour de la rivière Allier.

- **Rappel des objectifs 2020 :**

- Diffuser sur et au-delà du périmètre du Pôle Métropolitain les résultats des études réalisées en 2018-2019,
- Poursuivre le travail sur la mise en réseau des Maisons de site,
- Fédérer les acteurs autour d'un acte d'engagement commun et fondateur, de type Charte,
- Animer une réflexion autour des usages illicites de la rivière,
- Expérimenter la mise en œuvre du volet Fréquentation / usages de l'observatoire de la rivière Allier.

Le contexte sanitaire de 2020 n'a pas permis d'engager le partenariat autour du projet de « Charte des acteurs de la rivière ». De même, la réinstallation tardive des instances

communales et intercommunales, suite aux élections municipales reportées, a freiné la dynamique sur la mise en réseau des maisons de site. Le Défi Allier s'est alors concentré sur la valorisation et la diffusion de ses travaux, et sur l'exploration de pistes en lien avec la fréquentation de la rivière : baignade et itinéraire cyclable Via Allier.

- **Référents** : Serge PICHOT (Clermont Auvergne Métropole, élu référent depuis octobre 2020) + C. GRIFFOUL + S. TERRISSE + C. BRISSIAUD

- **Résultats 2020** :
 - 21 février 2020 : contribution du Pôle Métropolitain à l'élaboration du 5^e Plan Loire Grandeur Nature (POI Loire)
 - Baignade :
 - Été 2020 : rencontre des gestionnaires de sites naturels (CEN Auvergne, LPO, Ecopôle), de site de baignade (Brioude, Vichy), des collectivités en bord de rivière, des services de l'Etat (ARS, SDJES, DPF)
 - Août 2020 : protocole et réalisation d'enquêtes sur les plages des Célestins à Vichy, de la Bageasse à Brioude, de Longues (Vic-le-Comte) et à l'Ecopôle
 - 28 septembre 2020 : groupe de travail sur la baignade dans la rivière Allier. Restitution des enquêtes et entretiens réalisés pendant l'été 2020, discussion sur les suites à envisager
 - Via Allier :
 - Été 2020 : test d'un protocole d'enquête qualitative sur Vichy communauté, avec l'appui du cabinet Alliances
 - 2 novembre 2020 : restitution des résultats de l'enquête et évaluation de la méthode

- **Bilan**
 - En début d'année 2020, la contribution du Pôle Métropolitain au 5^e plan Loire Grandeur Nature a permis de positionner ses réflexions sur l'Allier dans la stratégie du bassin de la Loire. Le réseau des maisons de site de l'Allier est désormais inscrit dans l'orientation stratégique 6 « connaître, restaurer et valoriser les patrimoines du bassin de la Loire » / axe 3 « Valoriser les atouts des patrimoines du bassin » de la stratégie du Plan Loire. Cette inscription ouvre la voie à des financements européens possibles pour les projets locaux, dès lors qu'ils s'inscrivent et se revendiquent du « réseau des maisons de l'Allier », concept travaillé et décliné par le Pôle Métropolitain en 2018-2019. L'observatoire de la rivière Allier, relevant de l'axe 4 « développer, valoriser et partager la connaissance sur le bassin de la Loire », a également été évoqué dans la contribution du Pôle Métropolitain au 5^e plan Loire, mais il n'a pas été retenu et inscrit en tant que tel dans la stratégie, même si le financement d'actions et dispositifs contribuant à une meilleure connaissance de la rivière restent ponctuellement envisageables.

- Parmi les usages illicites, le sujet de la baignade dans la rivière Allier a été travaillé en 2020. Cet usage, fréquent mais assez mal connu, est en effet amené à se développer, dans un contexte d'étés de plus en plus longs et chauds, et en lien avec la création de la Via Allier. Ce travail contribue, par ailleurs, à capitaliser de la connaissance sur un usage peu documenté de la rivière, et constitue à ce titre une première déclinaison de l'observatoire de l'Allier.

En 2020, le Pôle Métropolitain a précisé les conditions de faisabilité de sites de baignade notamment dans le Puy-de-Dôme où la baignade est interdite pour des raisons de qualité de l'eau (arrêté préfectoral de 1975). Au-delà de cette approche réglementaire, la question posée est bien celle de la création de sites de baignade coordonnés le long de la rivière, en réponse à une demande réelle et à ce jour peu appréhendée par les territoires. Ponctuellement, des sites de baignade sont proposés, mais ils ne suffisent pas à canaliser la demande des jeunes et des familles qui ne trouvent pas leur compte dans les piscines ou dans des plans d'eau sur-fréquentés. Les enquêtes auprès des baigneurs dans l'Allier à l'été 2020 ont permis de mieux connaître ces pratiques et ont mis en évidence un manque relatif de connaissance par rapport au milieu naturel. Il s'agit donc bien d'anticiper pour proposer des sites de baignade qui permettront de canaliser cette pratique afin d'en limiter la dangerosité et l'impact sur les milieux.

Les réflexions du Pôle sur la baignade dans la rivière Allier s'articulent totalement avec la volonté du Département du Puy-de-Dôme de positionner et développer la baignade en eau naturelle en complément des autres activités de nature (randonnée, vélo...), et avec la démarche Eaux Vives portée par le CAUE 63 qui permettra de prototyper, grâce à un concours d'idées auprès d'étudiants, deux ou trois sites de baignade expérimentaux à proximité de l'Allier.

- La mise en service de 27 km de voie verte en bord d'Allier sur le périmètre de Vichy Communauté en juillet 2020 a été l'occasion pour le Pôle Métropolitain de tester une méthode d'enquête qualitative auprès des usagers de ce premier tronçon inauguré à l'été 2020 (origine, typologie de pratiques, modes de fréquentation, motivations, satisfactions, formes de tourisme, retombées économiques, rapports à la vie locale, à l'environnement...). Cette enquête-test, bien que ponctuelle et partielle, contribue à la connaissance de la fréquentation de l'Allier et constitue une étape intermédiaire et provisoire, dans l'attente des protocoles d'observation normés qui seront déployés quand l'itinéraire Via Allier sera terminé (par ex, Euro Vélo 6).

L'enquête ne vise pas tant à l'exhaustivité, mais à fournir des retours d'expériences utiles à la réalisation des futurs tronçons de la Via Allier, et à tester in situ les conditions nécessaires à la réalisation d'une enquête et les pièges à éviter. Le test a montré que les enquêtes qualitatives ont intérêt à être faites à proximité de points de comptages automatiques (redressement des résultats) ; sont d'autant plus faciles à mener qu'un dispositif est prévu pour arrêter / intéresser les usagers ; sont un moment privilégié pour aller à la rencontre des

usagers et leurs faire passer des messages sur les bonnes pratiques et le respect du milieu et de l'équipement...

Ce travail d'observation qualitative a été réalisé en concertation avec les maîtres d'ouvrage de la Via Allier (Vichy Communauté, Départements, Grand Clermont, Région Auvergne Rhône-Alpes) et pourrait bénéficier, pour ses prochaines éditions, de la mission portée par la Région sur la définition concertée de sites d'implantation des futurs compteurs sur l'ensemble de l'itinéraire.

- **Éléments budgétaires**

- Protocole-test d'évaluation de la fréquentation de la Via Allier (cabinet Alliances) : 8 280 € TTC
- Frais de personnel (convention avec l'Agence d'urbanisme) : 43 125€ TTC

3.2 Economie numérique / Actions en faveur de l'employabilité des femmes

Rappels des objectifs : Le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, qui est mobilisé depuis 2018 dans le défi majeur d'une meilleure diffusion de l'économie numérique sur l'ensemble du territoire, a souhaité mettre en avant des portraits de femmes inspirantes et engagées qui exercent dans ce secteur en plein essor.

Accompagné dans cette démarche par un collectif de partenaires locaux dont la Fondation LDigital qui porte la voix des femmes et du numérique dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne a donné la parole à 17 femmes à travers une publication de portraits inspirants, avec pour ambition de montrer aux autres femmes (collégiennes, lycéennes, femmes en reconversion) qui souhaitent s'engager dans le numérique ; que tout est possible.

- **Référents** : Nicolas BONNET (Clermont Auvergne Métropole) + Christel GRIFFOUL + Sylvie LAVIGNE (Agence d'urbanisme)
- **Résultats 2020** :

17 portraits sont révélés et présentés dans un ouvrage porté par le Pôle et intitulé « Portraits de femmes : parcours inspirants dans le numérique ».

Ces portraits représentent autant de talents et de pionnières de tous les horizons, aux profils et parcours digitaux variés en termes de niveaux d'études, de secteurs d'activités, de métiers exercés et même de lieu d'exercice : cheffe de projet, développeuse, blogueuse, data analyst ou encore ingénieure numérique, femmes exerçant dans des TPE/PME, des startups comme de grandes entreprises, femmes installées en milieu urbain, comme en secteur rural...

Ces portraits, riches en diversité, illustrent avec forces et convictions, les parcours de femmes accomplies, heureuses et épanouies dans le numérique.

Il a pour objectif de :

- Sensibiliser le grand public, et notamment les jeunes filles et les femmes en reconversion, sur les débouchés dans le numérique et les possibilités de carrière qui y sont offertes.

- Mettre en lumière la place des femmes dans le numérique.
- Susciter des vocations sur un ensemble de profils variés de métiers dans le numérique.
- Faire connaître les talents du territoire, femmes comme hommes, travaillant dans le numérique.
- Fédérer un réseau d'acteurs locaux déjà mobilisés autour des femmes et du numérique

Cet ouvrage constitue avant tout un projet collaboratif et bénévole qui n'aurait pas pu voir le jour sans l'appui et le soutien des femmes qui ont accepté de témoigner et d'un groupe projet d'acteurs locaux convaincus que les lignes doivent bouger : Auvergne Efficience Industriel, FrenchTech Clermont Auvergne, CCI Puy-de-Dôme, le Bivouac, Digital League, Sopra Stéria, OSENGO, E-Cluster.

Pour lancer la diffusion de ce livret, un webinaire (conférence numérique) est prévu, dans le cadre de la Clermont Innovation Week, le jeudi 1er avril 2021. Ce webinaire aura pour objectif de :

- Sensibiliser les acteurs aux freins et opportunités rencontrés par les femmes dans les métiers du numérique.
- Lancer et diffuser la publication « Portraits de femmes : parcours inspirants dans le numérique, réalisée par le Pôle Métropolitain.
- Mobiliser un réseau d'acteurs locaux autour de cette question.

Cette rencontre proposera un cadrage préalable sur le numérique au féminin (chiffres clés et enjeux de la place des femmes dans le numérique), puis présentera deux témoignages de femmes inspirantes, pionnières emblématiques du numérique sur le Pôle Métropolitain. Ces rôles modèles partageront leurs parcours, les freins/opportunités rencontrés, les apports des femmes dans le numérique et du numérique pour les femmes, leurs convictions...

• **Éléments budgétaires :**

- Publication et diffusion du livret « Portraits de femmes : parcours inspirants dans le numérique : dépense à prévoir en 2021
- Organisation du webinaire du 1er avril 2021 : dépense à prévoir en 2021

3.3 Axe transversal

3.3.1 Stratégie de communication

• **Contexte**

Après avoir mené de nombreuses études, organisé différentes conférences et rédigé plusieurs rapports techniques très détaillés sur des sujets d'intérêt métropolitain, le Pôle Métropolitain a souhaité prendre un peu de recul et d'établir un premier bilan de ses actions de communication.

Plusieurs constats et attendus ont été fait en amont de ce bilan :

- Un manque de (re)connaissance et de visibilité du Pôle Métropolitain y compris sur son périmètre d'intervention
- Un positionnement comme un lieu de dialogue et d'échanges entre EPCI et non pas comme un outil « grand public »
- Un déficit d'outils de communication : pas de logo, un site internet modeste, pas de stratégie d'ensemble
- Des événements de communication marquants dans la vie du syndicat : Assises métropolitaines en 2012, 2013 et 2016, conférences en lien avec les défis (mobilités, rivière Allier, éco numérique...), publications, rapports d'études...
- Une nécessité de faire le bilan en amont des élections municipales.

- **Rappels des objectifs :**

Les questionnements qui se posaient dans le cadre de la stratégie de communication portaient sur :

- > La valeur ajoutée des actions menées à ce jour par le Pôle pour le compte de ses membres est-elle réellement perçue ?
- > Le pôle est-il une structure connue et reconnue par ses membres ?
- > Comment faciliter les échanges entre le Pôle et ses membres, par quels outils, via quels canaux, à quelle fréquence ?

- C'est pour comprendre comment **mieux communiquer** avec ses membres, **mieux les accompagner** et **mieux incarner les sujets** qui relèvent de son échelle que le PMCVA a décidé de faire appel à un regard extérieur. La stratégie de communication avait pour objectif de :
 - Définir une stratégie de communication qui permette de faire connaître, partager et capitaliser ce qu'est le Pôle Métropolitain et ce qu'il produit.
 - Préciser son public-cible (à qui s'adresse le Pôle ?), les objectifs de sa communication, les messages qu'il porte.
 - Proposer un plan d'actions de communication à mettre en œuvre selon des scénarios financiers et temporels.
- La mission s'est déroulée en deux temps :
 - . Une **phase d'audit ou phase exploratoire** pour s'immerger dans l'univers du Pôle.
 - . Une **phase de consolidation et de recommandation** pour accompagner l'analyse de pistes de réflexion concrètes.

- **Référents** : C. GRIFFOUL + S. TERRISSE + C. MERIEN + prestataire externe¹

- **Résultats 2020** :

La stratégie de communication a permis de mettre en avant plusieurs enseignements :

- Il est nécessaire de **mettre en place des outils qui expliquent clairement le rôle du Pôle** et permettent de faciliter les échanges entre le Pôle et ses membres.
- De mener une réflexion autour du **portage politique des projets du Pôle** pour en accroître la visibilité et la portée.
- De réfléchir à **des représentations élargies des EPCI au Pôle** (binôme DGS / directeurs ?)
- De penser à des **outils « prêts à l'emploi et interactifs »** pour que les EPCI se fassent le relais des infos clés sur leurs réseaux ou au cours de leurs conseils communautaires
- De travailler une **liste de diffusion transmise par chaque EPCI** au Pôle

- **Bilan** :

La stratégie de communication engagée par le Pôle Métropolitain a donné lieu à la publication d'un manifeste, synthèse d'actions de communication à mettre en œuvre pour faire vivre sa communauté d'acteurs et faire connaître ses actions. Une plaquette de présentation du Pôle, ainsi qu'un document en format « PDF interactif » ont, par ailleurs, été réalisés en 2020 afin de faciliter la présentation du syndicat aux nouveaux élus et leur donner accès aux rapports des études réalisées jusque-là. Des synthèses des études des défis Allier et Mobilités compléteront cette documentation utile pour la reconnaissance du Pôle Métropolitain.

- **Perspectives 2021**

- Réalisation de synthèses des études du Pôle, afin d'en faciliter la diffusion, la compréhension et l'appropriation par les techniciens et élus des membres du Pôle
- Evolution du « PDF interactif » vers un site internet prévue pour 2021
- Cycle de conférences les « rendez-vous du Pôle » dont l'organisation d'un webinaire sur les portraits de femmes aux parcours inspirants dans le numérique.

- **Éléments budgétaires** :

- Fin de la mission d'appui stratégique : 1594€
- Premières réalisations (synthèses d'études) : 6542€

¹ Agence de communication All Contents

3.3.2 Axe transversal / Bilan et perspectives du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

- **Contexte**

La motion adoptée le 21 janvier 2020 par les élus sortants du Pôle Métropolitain propose d'interroger les intercommunalités sur leurs besoins et attentes vis-à-vis de l'échelon supra-communautaire : quels besoins d'accompagnement, d'actions, de réflexions, les EPCI ont-ils par rapport aux syndicats mixtes auxquels ils adhèrent ? Sont-ils tous, toujours pertinents ? Faut-il en réinterroger certains, et si oui jusqu'où ? Plus spécifiquement, quel est le bilan des six premières années du syndicat mixte du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne ? Quelles peuvent être ses perspectives pour le prochain mandat ?

- **Rappels des objectifs :**

Interroger les référents techniques des 11 EPCI du Pôle Métropolitain, la CCI 63, ainsi que des partenaires (SMTC, PNRLF), sur cinq principaux sujets :

1. Quelles sont les missions à positionner au niveau supra-EPCI ? Qu'est-il pertinent de faire, et de ne pas faire, à l'échelle du grand territoire ?
2. Quels sujets ont intérêt à être travaillés à l'échelle du grand bassin de vie clermontois ?
3. Quel portage politique faut-il pour permettre à ce grand territoire d'avancer ensemble ?
4. Quelle gouvernance faut-il pour assurer une représentativité satisfaisante des cas particulier dans ce collectif métropolitain ?
5. Quels moyens sont nécessaires pour apporter un niveau d'accompagnement suffisant et en adéquation avec les besoins exprimés ?

Etablir un rapport sur la base de ces entretiens comme aide à la décision et à l'orientation des axes de travail du Pôle Métropolitain pour le mandat 2020-26.

- **Référents :** C. GRIFFOUL + S. TERRISSE

- **Résultats 2020 :**

- **Du 9 mars au 5 juin 2020 : entretiens avec les DGS des membres du Pôle Métropolitain, et les partenaires SMTC, PNR LF et PETR du Grand Clermont**
- **9 juin 2020 : COTECH de présentation et discussion autour de la synthèse des avis techniques**
- 9 décembre 2020 : présentation et débat avec le nouveau bureau du Pôle
- Rédaction du rapport d'étude « Bilan et perspectives du Pôle Métropolitain »

- **Bilan :**

- **Tout en réaffirmant l'utilité de l'espace de dialogue et de travail collectif qu'est** le Pôle depuis sept années, les élus sortants ont livré à leurs successeurs un bilan objectif et argumenté des succès et difficultés rencontrés lors de leur mandat : la poursuite de cette dynamique sur le nouveau mandat ne peut s'envisager sans un portage politique clair et assumé par les onze intercommunalités.
- Trois questions sont posées au nouvel exécutif du Pôle :
 1. Quels sont les axes de travail ou les sujets phares pour lesquels le Pôle Métropolitain est unanimement légitime, pertinent, cohérent d'agir ?
 2. Quel est le niveau d'intégration que l'on doit viser à court, moyen et long termes en fonction des axes de travail retenus ?
 3. Comment porter, renforcer, voir réinventer une dynamique politique pour faire en sorte que chaque EPCI trouve sa place dans le Pôle et, en même temps, puisse travailler collectivement et activement vers une ambition commune ?
- **Éléments budgétaires : 0 € de dépense**

3.3.3 Axe transversal/ adhésions à des structures partenaires d'intérêt général

Le travail partenarial du Pôle métropolitain l'a amené à adhérer ou participer financièrement aux structures suivantes :

- Adhésion à MACEO : 350€
- Don à la Fondation LDigital dans le cadre du travail partenarial sur les portraits inspirants : 500€
- Adhésion à la Fondation Internet pour les Nouvelles Générations (FING) dans le cadre du travail partenarial sur les portraits inspirants : 2500€

4 PERSPECTIVES 2021

2021 est la première année pleine du nouveau mandat suite aux élections municipales avec les délégués nouvellement désignés par les assemblées communautaires.

La feuille de route de début de mandat s'articule autour de trois défis historiques du Pôle Métropolitain : Défis Allier, mobilité, économie.

4.1 Défi Allier

- Rencontre avec les élus des EPCI du Pôle Métropolitain pour relancer la dynamique autour du réseau des maisons de site (en lien avec les possibilités de financements) et appréhender leur positionnement par rapport à la rivière et à ses projets (Via Allier, baignade)
- Observatoire de la fréquentation et des usages de la rivière :

- . Re conduite des enquêtes qualitatives estivales sur la baignade et la Via Allier (27 km sur Vichy Communauté et 20 km sur le Grand Clermont)
- . Protocole expérimental de mesure des flux de canoë
- Baignade :
 - . Poursuite des réflexions pour identifier des sites potentiels de baignade sur le périmètre du Pôle métropolitain : sensibilité environnementale, dangerosité, proximité de la Via Allier, occupation DPF...
 - . Re conduite des enquêtes sur sites auprès des usagers
- Poursuite des partenariats et participation aux démarches locales et de bassin
- Contribuer à l'émergence de la rivière Allier comme rivière structurante du Massif Central et du bassin de la Loire : inscription dans une logique amont / aval, articulation des réflexions / des projets / des échelles...
- **Éléments budgétaires** : 26 170,70 €

4.2 Défi Mobilité

Partage d'intuitions à court terme pour impulser une animation territoriale entre les différentes Autorités Organisatrices des Mobilités au travers notamment du concept de Services Express Métropolitain (dénomination retenue au plan national pour les RER en Province), la création d'un bassin de mobilité à l'échelle du Pôle Métropolitain ou encore la création de comités de lignes pour travailler la cohérence entre les différentes offres de mobilités.

Organisation d'Assises de la mobilité, au 4ème trimestre 2021, visant à faire valoir aux différentes Autorités Organisatrices des Mobilités les attentes et objectifs recherchés par les EPCI membres du pôle.

Éléments budgétaires (hors organisation des Assises, cf. communication ci-dessous) : 4000€

4.3 Défi Economie – foncier industriel

- Préfiguration d'une étude dont l'intuition politique initiale porte sur les disponibilités foncières pour les projets industriels dans les 10 prochaines années : il s'agit d'éclaircir les contours de l'étude à savoir les besoins globaux des industries du futur (dont le foncier) ou les besoins en fonciers des industries du futur : mission flash de 3 à 4 mois.

Éléments budgétaires : 4000€

4.4 Économie / Diffusion et communication autour de la publication Portraits inspirants

Organisation d'un webinaire de lancement de la publication le 1er avril 2021 en vue de sa diffusion dans les réseaux locaux et à l'occasion d'événements de sensibilisation sur la place des femmes dans les métiers du numérique. Impression et diffusion de la publication.

Éléments budgétaires : 3499,85 €

4.5 Axe transversal / Administration, gouvernance et communication

- Organisation des réunions du Conseil et de bureau du Pôle Métropolitain
- Organisation des réunions des comités techniques et des commissions de suivi des travaux du Pôle
- Déploiement d'actions suite à la mission sur la stratégie de communication :
 - o Configuration et mise en œuvre d'un nouveau site internet du Pôle Métropolitain
 - o Proposition d'un plan d'actions de communication interne / externe, cohérent avec le Manifeste et pouvant être activé progressivement selon la volonté des futurs élus du Pôle.
- Elaboration puis mise en œuvre d'une feuille de route du Pôle :
 - o Assises de la mobilité au 2nd semestre 2021
 - o Préfiguration d'une mission sur le foncier industriel
 - o Suite des travaux du Défi Allier
- **Éléments budgétaires :**
 - o Programme partenarial de l'Agence : 150 000€
 - o Frais généraux et frais de personnel Agence dans le cadre de la mission Défi Allier (convention Agence d'urbanisme/Pôle) : 50 000 €
 - o Soutien à l'administration du Pôle (Convention Agence d'Urbanisme / Pôle) : 80 000€
 - o Communication (Assises, site internet, événements, et autres déclinaisons de la stratégie de communication) : 30 000€

5 RETOURS SUR L'EXECUTION DU BUDGET 2020

Historiquement à la création du syndicat en 2013, le taux de cotisation globale était fixé à 0,50 € par habitant. Le budget 2020 a été fixé en début d'année à 0.40 €, puis révisé à 0.35 € lors d'un budget supplémentaire voté lors du Conseil du mois de juin 2020.

5.1 Projets : 57 319 €

5.2 Charges courantes : 7 440 €

5.3 Charges de personnel : 0€

5.4 Contributions partenariales : 225 004 €

TOTAL DEPENSES 2020 : 289 763 €

5.5 Recettes :

- **Cotisations des membres : 230 894 €**

- **Report 2019 : 123 540.41 €**

TOTAL RECETTES 2020 : 354 434.41€

6 ELEMENTS DE CADRAGE DU BUDGET 2021

Il est proposé la répartition des dépenses suivante pour 2021 :

6.1 Projets : 87 670,55 €

6.2 Charges courantes : 33 407,41 €

6.3 Charges de personnel : 15 940 €

6.4 Contributions partenariales : 232 970 €

BESOINS PREVISIONNELS 2021 : 369 987,96 €

6.5 Estimation des recettes :

- **Cotisations des membres : 305 316,55 €**

- **Report 2020 : 64 671,41 €**

RECETTES PREVISIONNELLES 2021 : 369 987,96 €

6.6 Cotisation globale 2021

Il est proposé aux délégués de fixer la cotisation globale moyenne à 0,45€/habitant pour l'année 2021.

Le Président propose au Conseil de débattre sur ces propositions d'orientations.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	31
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	34
Pour : ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BIANCHI Olivier (Représenté), BONNET Nicolas, BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRIEU Claire, BRUN Éric , CANALES Marion, CHARLAT Jean-Michel, DE CHABANNES Jacques, DERSIGNY Éric (Représenté), DUBESSY Florence, DUBREUIL Charles-André, GALLIOT Blandine, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD Jean-Luc, VIGNAL Odile (Représentée).	34
Contre :	0

**Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**

Frédéric BONNICHON

COTISATIONS 2021

Simulations cotisations 2021								
Populations légales 2021 (données 2018)								
EPCI	Pop Totale 2018	Poids Pop	Nb délégués	Poids délégués	Pop €	Délégués €	Total €	Poids/hab
Clermont Auvergne Métropole	295 358	43,53%	15	38,46%	66 455,55 €	58 714,53 €	125 170,08 €	0,42
CA Vichy Communauté	84 770	12,49%	5	12,82%	19 073,25 €	19 571,51 €	38 644,76 €	0,46
CA Riom Limagne et Volcans	68 500	10,10%	4	10,26%	15 412,50 €	15 657,21 €	31 069,71 €	0,45
CA Agglo Pays d'Issoire	57 453	8,47%	3	7,69%	12 926,93 €	11 742,91 €	24 669,83 €	0,43
CC Thiers Dore et Montagne	38 428	5,66%	2	5,13%	8 646,30 €	7 828,60 €	16 474,90 €	0,43
CC Plaine Limagne	21 494	3,17%	2	5,13%	4 836,15 €	7 828,60 €	12 664,75 €	0,59
CC Billom Co	25 734	3,79%	2	5,13%	5 790,15 €	7 828,60 €	13 618,75 €	0,53
CC Mond'Auverne	40 987	6,04%	3	7,69%	9 222,08 €	11 742,91 €	20 964,98 €	0,51
Entre Dore et Allier	19 249	2,84%	1	2,56%	4 331,03 €	3 914,30 €	8 245,33 €	0,43
Brioude Sud Auvergne	17 806	2,62%	1	2,56%	4 006,35 €	3 914,30 €	7 920,65 €	0,44
Pays de Lapalisse	8 700	1,28%	1	2,56%	1 957,50 €	3 914,30 €	5 871,80 €	0,67
Total des cotisations EPCI	678 479	1	39	1	152 657,78 €	152 657,78 €	305 315,55 €	0,45
CCI Auvergne			1		1 €		1 €	
TOTAL DES COTISATIONS MEMBRES			40		152 659 €	152 658 €	305 316,55 €	

ANNEXES

ASSEMBLÉE PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE			
Président	BONNICHON	Frédéric	Riom Limagne et Volcans
1er Vice-président	ADENOT	Dominique	Clermont Auvergne Métropole
2ème Vice-président	AGUILERA	Frédéric	Vichy Communauté
3ème Vice-président	BARRAUD	Bertrand	Agglo Pays d'Issoire
4ème Vice-président	BERNARD	Tony	Thiers Dore et Montagne
Membre du bureau	CHARLAT	Jean-Michel	Billom Communauté
Membre du bureau	VACHELARD	Jean-Luc	Brioude Sud Auvergne
Membre du bureau	PEYNON	Daniel	Entre Dore et Allier
Membre du bureau	PAULET	Gilles	Mond'Arverne
Membre du bureau	DE CHABANNES	Jacques	Pays de Lapalisse
Membre du bureau	RAYNAUD	Claude	Plaine Limagne
Conseillère Pôle Métropolitain	DUBESSY	Florence	Agglo Pays d'Issoire
Conseiller Pôle Métropolitain	MEALLET	Roger-Jean	Agglo Pays d'Issoire
Conseiller Pôle Métropolitain	GUILLAUME	Gérard	Billom Communauté
Conseiller Pôle Métropolitain	GUILLON	Jean-Claude	Chambre de Commerce et d'Industrie
Conseiller Pôle Métropolitain	BIANCHI	Olivier	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	BONNET	Nicolas	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	BRENAS	Jean-Pierre	Clermont Auvergne Métropole
Conseillère Pôle Métropolitain	BRIEU	Claire	Clermont Auvergne Métropole
Conseillère Pôle Métropolitain	CANALES	Marion	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	CASILDAS	Sylvain	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	CERVANTES	Jean-Christophe	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	DUBREUIL	Charles-André	Clermont Auvergne Métropole
Conseillère Pôle Métropolitain	GALLIOT	Blandine	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	GISCARD-D'ESTAING	Louis	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	GISSELBRECHT	Henri	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	PICHOT	Serge	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	RAGE	François	Clermont Auvergne Métropole
Conseillère Pôle Métropolitain	VIGNAL	Odile	Clermont Auvergne Métropole
Conseiller Pôle Métropolitain	BRUN	Eric	Mond'Arverne
Conseiller Pôle Métropolitain	PIGOT	Pascal	Mond'Arverne
Conseiller Pôle Métropolitain	CARRIAS	Marc	Plaine Limagne
Conseiller Pôle Métropolitain	DERSIGNY	Eric	Riom Limagne et Volcans
Conseiller Pôle Métropolitain	MELIS	Christian	Riom Limagne et Volcans
Conseiller Pôle Métropolitain	REGNOUX	Marc	Riom Limagne et Volcans
Conseiller Pôle Métropolitain	RODIER	Stéphane	Thiers Dore et Montagne
Conseiller Pôle Métropolitain	BRAT	Jean-Claude	Vichy Communauté
Conseiller Pôle Métropolitain	LALOY	Jean-Sébastien	Vichy Communauté
Conseiller Pôle Métropolitain	LOPEZ	Romain	Vichy Communauté
Conseiller Pôle Métropolitain	SENNEPIN	François	Vichy Communauté

DATES DES REUNIONS 2020

Conseils du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

21 Janvier 2020 : 21 élus présents – 27 votes exprimés

Ordre du jour - Séance 1 - Défaut de quorum du 17/12/2019 :

1. Validation du compte-rendu du Conseil métropolitain du 24 septembre 2019
2. Motion sur le positionnement du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne suite aux élections municipales de 2020
3. Délibération sur les suites à donner et le financement 2020 défi Rivière Allier

Ordre du jour - Séance 2 :

4. Débat d'orientation budgétaire

Ordre du jour - Séance 3 :

5. Budget primitif 2020
6. Convention entre l'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole et le Pôle Métropolitain
7. Convention de mise à disposition de services entre Clermont Auvergne Métropole et le Pôle Métropolitain : fiche sectorielle 2020
8. Convention de partenariat avec l'association Allier Sauvage
9. Points divers

17 Juin 2020 : 14 élus présents – 18 votes exprimés

Ordre du jour

1. Clôture du compte administratif 2019 (CA 2019)
2. Budget supplémentaire 2020
3. Convention Vichy Communauté / Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne
4. Avenant à la convention Agence / Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

20 Octobre 2020 : 30 élus présents – 37 votes exprimés

Ordre du jour - 1ère partie de séance – Présidence par le Doyen d'âge

1. Validation du CR du Conseil du 17 juin
2. Élection du Président

Ordre du jour - 2e partie de séance

1. Mot du Président
2. Détermination de la composition du bureau et du nombre de vice-présidents
3. Élection des Vice-présidents et des membres du Bureau du Pôle Métropolitain
4. Désignation d'un délégué du Pôle Métropolitain et son suppléant aux instances de l'Agence d'Urbanisme

Réunions de Bureaux

24 Avril 2020 : 13 élus présents – Réunion exceptionnelle bureau élargi (Sans la présence des techniciens de l'Agence sauf le directeur)

Ordre du jour

1. Discussion autour de ce qui va ou pourra être mis en place pour la relance économique.
2. Une concertation, un dialogue à l'échelle du Pôle Métropolitain.
3. Faire un tour d'horizon des territoires du Pôle, ceux qui ont d'ores et déjà actés des décisions économiques et/ou prendre connaissance des réflexions et/ou des dispositifs mis en place.
4. Prendre les bonnes idées des territoires voisins, comprendre leur fonctionnement pour les dupliquer.
5. Renforcer les solidarités interterritoriales aujourd'hui si nécessaires, en parfaite adéquation avec la philosophie du Pôle Métropolitain.
6. Avoir une visibilité globale sur la participation des EPCI au dispositif régional (Fonds Régional d'Actions d'Urgence (F.R.A.U.)).
7. Prévenir les effets de bords des dispositions de soutien mises en œuvre : certaines entreprises étant parfois à cheval sur deux intercommunalités.

9 Décembre 2020 : 12 élus présents

Ordre du jour :

1. Accueil et installation du Bureau
2. Bilan-perspectives du Pôle Métropolitain : compte-rendu des entretiens réalisés auprès des DGS/DGA des EPCI membres et partenaires en mai-juin 2020
3. Points d'actualité
4. Adhésion du Pôle Métropolitain à l'association Capitale Européenne de la Culture 2028
5. Défi Allier : point d'information

Comités techniques

9 Janvier 2020 – 11 techniciens

Ordre du jour

1. Discussion autour de la motion sur le positionnement du Pôle Métropolitain
2. Clermont Vichy Auvergne suite aux élections municipales de 2020
3. Bilan budgétaire 2019 et perspectives 2020
4. Point sur la mission « Stratégie de Communication du Pôle Métropolitain »

9 juin 2020 – 19 techniciens et 11 juin 2020 - 12 techniciens

Ordre du jour

1. Stratégie de communication du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne. Magali LAPEYRE – agence All Contents
2. Bilan et perspectives du Pôle : synthèse des entretiens techniques

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Arverne Communauté
Pays de Lapolisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme



Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne
Jeudi 25 mars 2021 à 17 heures
en visioconférence

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames BRIEU Claire, CANALES Marion, DUBESSY Florence, GALLIOT Blandine
Messieurs ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BONNET Nicolas,
BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRUN Éric, CHARLAT Jean-Michel, DE
CHABANNES Jacques, DUBREUIL Charles-André, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-
Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT
Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD
Jean-Luc

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame VIGNAL Odile représentée BONNET Nicolas, Messieurs BIANCHI Olivier représenté par RAGE
François, DERSIGNY Éric représenté par BONNICHON Frédéric

Étaient excusés :

Messieurs CARRIAS Marc, CASILDAS Sylvain, CERVANTES Jean-Christophe, GISSELBRECHT Henri,
GUILLAUME Gérard, PIGOT Pascal

Défi Mobilité

Sur la base des éléments présentés en séance et synthétisés dans la note jointe intitulée *Quelles actions du défi "Mobilité" pour le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne ? Éléments préparatoires au Conseil du Pôle Métropolitain du 25 mars 2021*, il est proposé aux membres du Conseil de :

- D'engager les travaux proposés dans ladite note,
- Désigner Frédéric AGUILERA comme référent politique de cette mission,
- De permettre au Président BONNICHON d'engager les dépenses liées à ces travaux prévues dans le DOB 2021 et le Budget primitif du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	31
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre total des voix exprimées :	34
Pour : ADENOT Dominique, AGUILERA Frédéric, BARRAUD Bertrand, BERNARD Tony, BIANCHI Olivier (Représenté), BONNET Nicolas, BONNICHON Frédéric, BRAT Jean-Claude, BRENAS Jean-Pierre, BRIEU Claire, BRUN Éric, CANALES Marion, CHARLAT Jean-Michel, DE CHABANNES Jacques, DERSIGNY Éric (Représenté), DUBESSY Florence, DUBREUIL Charles-André, GALLIOT Blandine, GISCARD D'ESTAING Louis, GUILLON Jean-Claude, LALOY Jean-Sébastien, LOPEZ Romain, MEALLET Roger-Jean, MELIS Christian, PAULET Gilles, PEYNON Daniel, PICHOT Serge, RAGE François, RAYNAUD Claude, REGNOUX Marc, RODIER Stéphane, SENNEPIN François, VACHELARD Jean-Luc, VIGNAL Odile (Représentée).	34
Contre :	0

Pour ampliation certifiée conforme
Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne



Frédéric BONNICHON